

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

2011/2012

La Maison des Jeunes et l'Espace jeunes sont destinés (aux horaires d'ouvertures communiquées sur le carnet de bord) aux jeunes à partir de la 6^{ème} et jusqu'à leurs 17 ans révolus.

JE M'ENGAGE DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU SERVICE JEUNESSE :

- A **adhérer** au Service Jeunesse de la ville par le **paiement d'une cotisation**.
- A **respecter** : les jeunes, les animateurs, les personnes extérieurs au service, les horaires, le matériel et les règles générales du Service Jeunesse.
- A **ranger, respecter et coopérer à l'entretien** des locaux et du matériel.
- A **participer** à la vie de la structure en apportant mes idées et mes projets.
- A **m'inscrire** au minimum 48h à l'avance aux activités.
- A **prévenir** l'équipe d'animation en cas de désistement à une activité payante ou non.

➤ Dans les locaux du Service Jeunesse :

- ↘ *Interdiction de fumer, de consommer de l'alcool et des produits illicites.*
- ↘ *Interdiction de circuler en rollers, en skate, ou en trottinette....*
- ↘ *Les bureaux sont exclusivement réservés aux animateurs.*
- ↘ *Les différents espaces (cuisines, salles de jeux,...) ainsi que le matériel sont mis à disposition et utilisable après l'accord d'un animateur.*

➤ Aux abords des locaux du Service Jeunesse (skate parc, jardin, terrasse):

- ↘ **Interdiction de consommer de l'alcool.**
- ↘ **Interdiction de consommer des produits illicites.**

➤ Les **actions suivantes** sont **proscrites**. Elles entraîneront une **exclusion temporaire ou définitive** de l'auteur de ces actes. Si le responsable n'est pas identifié, **les locaux du Service Jeunesse fermeront leurs portes**.

- ↘ *Vol*
- ↘ *Violence*
- ↘ *Vandalisme*
- ↘ *Consommation d'alcool ou de produits illicites*

➤ Activités et Séjours

- ↘ *Certaines activités sont susceptibles d'être annulées en cas d'effectif restreint.*
- ↘ *Aucune inscription aux activités payantes ne sera prise en compte sans le règlement de celles-ci.*
- ↘ *Toute absence à une activité payante, sans justificatif valable, sera due.*
- ↘ *Pour les inscriptions aux séjours, un acompte non remboursable de 10% du montant, sera demandé.*

NOM et Prénom de l'adhérent :

Date :

Signature
(précédée de la mention "lu et approuvé")

NOM et Prénom du responsable du jeunes :

Date :

Signature
(précédée de la mention "lu et approuvé")